

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUCAS

## SEANCE DU 20 MARS 2026

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 084-218400570-20260320-DEL\_26\_03\_08-DE

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal ..... 11
- En exercice ..... 11
- Qui ont pris part à la délibération..... 11

### OBJET DE LA DELIBERATION n° 20-03-08

### ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DE DEFENSE ET DE VALORISATION FORESTIERE

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois de mars à 18 heures 30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal de JOUCAS sous la présidence de M. Lucien AUBERT, Maire, sur la convocation adressée le 16 mars 2026 par le maire sortant.

**Etaient présents :** M. Lucien AUBERT, M. Adrien AUBERT, Mme Laëtitia EBOLI-NICOLAS, Mme Séverine GUILLOT, M. Maurice JEAN, Mme Corinne MOUREAU – BAHRAOUI, M. Lionel NICOLAS, M. Laurent QUEYTAN, Mme Flore RICHARD, Mme Johanna TARDY  
Formant la majorité des membres en exercice

**Absents :** M. Benoît MAIRE, qui a donné pouvoir à M. Adrien AUBERT pour voter en son nom.

**Mme Séverine GUILLOT** a été nommée secrétaire de séance.

## Le Conseil Municipal,

**Vu** l'article L5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'arrêté préfectoral portant création du Syndicat Mixte de Défense et Valorisation Forestière en date du 21/12/1987,

**Vu** les statuts dudit syndicat indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

**Considérant** qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant de la commune auprès du Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière,

**Considérant** que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

### 1. Election du délégué titulaire :

#### Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 11

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

– M. JEAN Maurice, onze (11) voix (*préciser le nombre en chiffres et en lettres*)

– M. JEAN Maurice, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué.

### 2. Election du délégué suppléant :

#### Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 11

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. NICOLAS Lionel onze (11) voix

- M. NICOLAS Lionel, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé(e) délégué.

- **DESIGNE** pour représenter la commune au sein du Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière :  
M. JEAN Maurice, délégué titulaire  
M. NICOLAS Lionel, délégué suppléant
- **TRANSMET** cette délibération à Mme la Présidente du Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

**Lucien AUBERT**



Le secrétaire de séance,

**Séverine GUILLOT**

A black ink signature of Séverine Guillot, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 084-218400570-20260320-DEL\_26\_03\_08-DE